

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 734 décision n° 734 du 20 juillet 1950

n° 734

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1950

Date de publication

20 juillet 1950

Date du numéro

31 juillet 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens- dont les noms suivent ont droit l'indemnité pour charge de famille : 2233. Ibrahim Guirre, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 1er juillet 1950. 1994. Douale Sougue, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 23 mai 1950.